

■ **Société de laiterie de Chapelle-Gillarens**, à R u e, so-
ciété coopérative, sauvegarder, par le moyen de l'entraide coo-
pérative, les intérêts de ses associés, etc. (FOSC du 21.03.1991, no
56, p. 1190). Nouveau but: défendre les intérêts de ses membres;
promouvoir, dans les limites de la législation fédérale, la produc-
tion et la commercialisation du lait, sa transformation et la com-
mercialisation de ses produits dérivés; maintenir, dans les limites
de la législation fédérale, une qualité de haut niveau du lait et de
ses produits dérivés, ainsi qu'un prix correspondant à cette qua-
lité; favoriser l'équipement technique de l'entreprise. Administra-
tion: comité de 3 à 5 membres. L'assemblée générale est
convoquée par communication personnelle. Les statuts ont été
entièrement révisés le 18 mai 2000. Comité: Paul Périsset, prési-
dent, et François Crausaz, secrétaire, ont démissionné; leur si-
gnature est radiée. Louis Aebischer, membre, à démissionné; ses
pouvoirs sont éteints. Pierre-Nicolas Crausaz, de et à Gillarens, est
nommé président, avec signature collective à deux. Marcel Dort-
he, vice-président (inscrit), dispose désormais de la signature col-
lective à deux. Gabriel Dorthé, caissier (inscrit), est nommé
secrétaire-caissier, désormais avec signature collective à deux.
Adresse exacte de la société: 1673 Gillarens.
Journal no 35 du 28.02.2002
(00373204)